



MAIRIE DE FLEURY SUR ORNE

10 rue Serge Rouzière
14123 FLEURY SUR ORNE
Tél : 02 31 35 73 00
Fax : 02 31 35 73 17
mairie@fleurysurorne.fr

REGLEMENT DE CONSULTATION

PROCEDURE ADAPTEE n° 2012 – 02

en application de l'article 28 du Code des marchés publics

Représentant du Pouvoir Adjudicateur :

Monsieur Marc LECERF
Maire de FLEURY SUR ORNE

Objet : : Marché D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE dans le cadre du PROJET de PLATEAU SOCIO-EDUCATIF DE FLEURY SUR ORNE

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
VENDREDI 12 OCTOBRE 2012 à 12H00

Le fait de répondre à cette consultation implique l'acceptation des clauses de ce document de la part du candidat

1. NOM ET ADRESSE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

MAIRIE DE FLEURY SUR ORNE

10 rue Serge Rouzière
14123 FLEURY SUR ORNE
Tél : 02 31 35 73 00
Fax : 02 31 35 73 17
mairie@fleury-sur-orne.fr

Renseignements administratifs :

Mme MAUBERT Sandrine
Tél. : 02.31.35.73.14 Fax : 02.31.35.73.17
Courriel : commande.publique@fleury-sur-orne.fr

Renseignements techniques :

Service TECHNIQUE– M. CANTARRUTTI Gino
Tél. : 02.31.35.73. 07 Fax : 02.31.35.73.17
Courriel : stfleury-sur-orne@wanadoo.fr

2. OBJET DU MARCHÉ

Le marché régi par le présent Document de Consultation est un marché de services, ayant pour objet une Assistance à Maîtrise d’Ouvrage. La mission de cette Assistance à maîtrise d’ouvrage sera l’ETUDE DE FAISABILITE SUR L’EVOLUTION DU PLATEAU SOCIO EDUCATIF **projection d’un(e) éventuel(le) :**

- transfert de l’école maternelle,
- extension du pôle de restauration scolaire sur le site de l’école élémentaire actuel,
- création de services parascolaires-petite enfance-jeunesse-culture tels que la création d’un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), d’une crèche, d’une garderie, d’une bibliothèque, d’un Centre Socio-Culturel...

Le projet sera intitulé dans ce cahier des charges : **Projet de PLATEAU SOCIO-EDUCATIF.**

Phases

Le marché est décomposé en 3 phases :

Phase 1 : Etude de l’existant (Diagnostic urbain, architectural et fonctionnel des usages et locaux actuels)

Phase 2 : Evaluation des besoins du plateau scolaire et parascolaire-petite enfance-jeunesse-culture à court et moyen termes

Phase 3 : Proposition de scénarii d’aménagement du site, organisation des locaux, chiffrage et phasage des scénarii

L'offre du titulaire composée d'une note méthodologique, fera apparaître la méthode de travail envisagée : les grandes étapes du processus de réflexion (CCTP à conforter, ajuster, compléter...), les délais d'étude (en jours) proposés par phase et par étapes à l'intérieur des phases, les réunions de présentation prévues avec le pouvoir adjudicateur, la proposition d'honoraires (acte d'engagement), la note de présentation de l'équipe avec compétences de chaque membre, la présentation de références avec précision du type de mission exécutée et notamment maîtrise d'ouvrage.

3. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

3-1 - TYPE DE PROCEDURE

La consultation est organisée selon **une procédure adaptée** conformément à l'article 28 du Code des marchés publics.

Les dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de Prestations Intellectuelles (CCAG PI) issu de l'arrêté du 19 septembre 2009, s'appliquent au présent marché.

- Décomposition en lots : *non*
- Marché sous forme de commande : non
- Les spécifications du CCTP étant intangibles, les variantes ne sont pas autorisées.
- Options
Sans objet

3-2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION :

La consultation est ouverte aux bureaux d'études offrant les compétences en matière :

- **d'urbanisme et architecture**
- **de programmation d'équipements et/ou d'infrastructures publiques**

4. DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

4-1 - MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER

L'ensemble du dossier permettant de répondre à la consultation est remis gratuitement à chaque candidat, jusqu'à la date limite de remise des offres.

Le candidat pourra obtenir le dossier de consultation sous format papier en adressant sa demande :

-par courrier ou en s'adressant directement à la MAIRIE DE FLEURY SUR ORNE, 10 rue Serge Rouzière, 14123 FLEURY SUR ORNE – de 8 h 45 à 17 H 30 ou par télécopie au 02.31.35.73.17

-Les candidats ont la possibilité de télécharger le dossier de consultation dans son intégralité via le site de la mairie <http://fleurysurorne.fr> (rubrique « *Marchés publics* ») ou sur la plateforme de dématérialisation **ouestmarches.com.**

L'identification des candidats n'est pas obligatoire. Cependant, il est vivement conseillé de s'identifier sur le portail, afin d'être tenus informés automatiquement des modifications et des précisions éventuellement apportées au DCE.

Il est précisé que seul le retrait des documents peut se faire de manière électronique. Le dépôt par voie électronique ne sera pas accepté pour cette consultation.

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par la mairie de FLEURY SUR ORNE, les candidats devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : Adobe AcrobatR (.pdf), et/ou les fichiers compressés au format Zip (.zip) ou RAR(.rar).

Les formats de fichiers envoyés par la mairie de FLEURY SUR ORNE sont les suivants : zip, jpeg, doc, xls, pdf.

5. QUESTIONS ET MODIFICATION SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur demande aux candidats potentiels ayant relevés une/des anomalies les interpellant dans le cahier des charges de le lui signaler au plus vite.

Par mesure d'équité, les demandes de renseignements complémentaires seront reçues jusqu'à 15 jours avant la remise des offres. Aucune réponse ne sera donnée immédiatement. La demande sera prise en compte et la réponse sera retranscrite à l'ensemble des candidats potentiels qui se seront répertoriés sur la plateforme de dématérialisation OUESTMARCHES.com au plus tard 10 jours avant la date de remise des offres (C'est pourquoi il est vivement conseillé de s'identifier lors du retrait du dossier)

**La Mairie de FLEURY SUR ORNE se réserve la possibilité de modifier les documents de consultations jusqu'à 20 jours calendaires avant la date de clôture de la consultation.
En cas de modification, les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.**

4-3 - CONTENU DU DOSSIER DE LA CONSULTATION

Chaque dossier de consultation remis au candidat comprend les documents suivants :

- L'acte d'engagement
- Le présent Règlement de la Consultation
- Les annexes à l'acte d'engagement :
 - L'annexe 1 à l'Acte d'Engagement – DC1 – Lettre de candidature
 - L'annexe 2 à l'Acte d'Engagement – DC2 – Déclaration du candidat individuel ou membre du groupement

- L'annexe 3 à l'Acte d'Engagement – DC4 – Déclaration du sous-traitant
- Le présent règlement de la Consultation
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Extrait de plan topographique,
Plan de situation
Extrait du cadastre
- Extrait de l'étude du CAUE de 2009

4-4 – REUNIONS D'INFORMATIONS AUX CANDIDATS POTENTIELS :

- **Une réunion d'information sera organisée le 4 SEPTEMBRE 2012 à 14 h 30 afin de répondre aux éventuelles interrogations des candidats potentiels (inscription obligatoire selon modalités ci-dessous).**

Afin d'être invité à cette réunion d'information il est demandé aux candidats potentiels intéressés, de le faire savoir via la plateforme de dématérialisation ou à l'adresse mail suivante : mairie@fleury-sur-orne.fr et ce avant le **JEUDI 23 AOUT 2012.**

Chaque candidat intéressé devra rappeler dans son mail l'intitulé de la consultation MAPA « Marché D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE dans le cadre du PROJET de PLATEAU SOCIO-EDUCATIF de FLEURY SUR ORNE », et préciser le nom de la personne à contacter et ses coordonnées précises (Mail, téléphone, fax, adresse postale) et adresser à la Mairie de FLEURY SUR ORNE un récépissé.

- Une réunion d'information complémentaire pourra être organisée **le mardi 25 SEPTEMBRE à 14 h 30, si des candidats potentiels en manifestent le besoin.** La demande devra être faite selon la **même procédure qu'indiquée ci-dessus**, et ce **impérativement avant le MARDI 18 SEPTEMBRE 2012.**

4-5 - PRESENTATION DES OFFRES

- Les candidats auront à produire un dossier complet, rédigé en français, comprenant les pièces suivantes, dûment datées et signées par une personne habilitée à engager la société et revêtue du cachet de l'entreprise :

➤ Les pièces relatives à l'appréciation de la candidature :

Contenant les justifications prévues aux articles 43 à 45 du code des marchés publics, à savoir:

- La lettre de candidature (formulaire « DC1 »), datée et signée par le représentant du candidat habilité.

Si le candidat n'utilise pas ce formulaire, il produira une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier :

- Qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du **Code pénal** : 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, 2^{ème} alinéa de l'article 421-5, 433-1, 2^{ème} alinéa de l'article 433-2, 8^{ème} alinéa de l'article 434-9, 2^{ème} alinéa de l'article 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 1er et 2^{ème} alinéas de l'article 441-8, 441-9, 445-1 et 450-1 ; ou

ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

- Qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **Code général des impôts** ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

- Qu'il n'a pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du **Code du travail** ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

- Qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire ou n'a fait l'objet d'aucune procédure équivalente régie par un droit étranger ;

- Qu'il n'est pas déclaré en état de faillite personnelle ou n'a fait l'objet d'aucune procédure équivalente régie par un droit étranger ;

- Qu'il n'a pas été admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;

- Qu'il a, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'est acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

- Qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du **Code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

- Que le travail sera effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du **Code du travail** (dans le cas où les candidats emploient des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du **Code du travail**), pour le candidat individuel ou membre du groupement établi en France ;

- Qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du **Code du travail**, ou des documents équivalents, pour le candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger ;

Le candidat peut également joindre les certificats fiscaux et sociaux attestant qu'il a satisfait à ses obligations en matières d'impôts, taxes et cotisations sociales au **31 décembre 2011.**

La déclaration du candidat (annexe 2 - formulaire « DC2 ») présentant les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, à savoir :

- Le chiffre d'affaires concernant les fournitures ou services réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, le cas échéant ;

- L'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement le

cas échéant ;

- La liste de références équivalentes à celles de la présente consultation ;
- Une description de l'équipement technique, des mesures employées pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de l'entreprise ;
- Les certificats de qualifications professionnelles, la preuve de la capacité du candidat pouvant être apportée par tout moyen.

- Si l'entreprise est en redressement judiciaire : la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

En cas de **groupement momentané d'entreprises**, chacun des membres signera le formulaire « DC1 » et fournira l'ensemble des pièces ci-dessus énumérées. Chaque membre du groupement le signe et produit les renseignements ou documents demandés par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice (Annexe 2 de l'Acte d'engagement - formulaire DC2). **Le document est utilisé par les groupements d'entreprises comme document d'habilitation du mandataire.**

Enfin, en cas de **sous-traitance**, le candidat complétera le formulaire « DC4 » (Annexe 3 à l'acte d'Engagement) et joindra les documents requis par le présent règlement de la consultation permettant de vérifier les capacités professionnelles, techniques et financières du sous-traitant envisagé.

- Les pièces permettant de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse :

- **L'acte d'engagement du marché daté et signé et ses annexes**
- **Les documents énumérés au CCAP et mentionnés au CCTP**
- **La note méthodologique intégrant les éléments techniques permettant d'apprécier les caractéristiques de l'offre :**
L'offre du titulaire composée rédigée par le titulaire, fera apparaître la méthode de travail envisagée : les grandes étapes du processus de réflexion (CCTP à conforter, ajuster, compléter...), les délais d'étude (en jours) proposés par phase et étapes, les réunions de présentation prévues avec le pouvoir adjudicateur, la proposition d'honoraires (acte d'engagement), la note de présentation de l'équipe avec compétences de chaque membre, la présentation de références avec précision du type de mission exécutée et maîtrises d'ouvrages.
- **Le planning prévisionnel du candidat**
- **Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.**

4-6 - DELAI MINIMUM PENDANT LEQUEL LE CANDIDAT EST TENU DE MAINTENIR SON OFFRE

Le délai est **de 180 jours** à compter de la date limite de réception de l'offre.

4-7 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les candidats transmettront leur offre **sous format papier**, en mentionnant lors de leur envoi « **Procédure adaptée** » « **Marché D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE dans le cadre du PROJET de PLATEAU SOCIO-EDUCATIF de FLEURY SUR ORNE** »

Dans tous les cas, les offres devront parvenir à l'adresse indiquée 1^{ère} page, au plus tard :

Le VENDREDI 12 OCTOBRE 2012 à 12H00.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites ne seront pas étudiés et seront retournés à leur auteur.

4-8 – CRITERES D'ATTRIBUTION

L'offre « économiquement la plus avantageuse » sera appréciée au regard des critères suivants pondérés, éventuellement après négociation qui auront lieu :

- par courriel, avec les 3 candidats les mieux placés après analyse des offres sauf à avoir lieu lors d'une audition éventuelle

Critère d'attribution numéro	Critères de notation et d'évaluation des offres	Pondération
1	Prix des prestations	60 %
2	Méthodologie de travail proposée dans la note méthodologique : Composition de l'équipe de travail avec organigramme et compétences détaillées Planning détaillé du candidat pour les différentes phases et cohérence des délais avec la prestation	30 % 15 % 15%
3	Références et missions similaires indiquées dans la note méthodologique	10%

Les offres inacceptables ou inappropriées au sens de l'article 35 du CMP ne pourront faire l'objet d'une étude.

CRITERES DE CHOIX

Calcul de la note relative au critère « Prix des prestations» (60 %)

(Prix le plus bas / Prix de l'offre considérée) X 60 = note sur 60

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'auditionner les candidats ayant remis une offre. L'audition est susceptible d'avoir lieu avec les 3 candidats les mieux placés et peut inclure une négociation.

Calcul de la note relative au critère «Méthodologie de travail proposée» au regard de la note méthodologique (30 %)

Les valeurs :

Composition de l'équipe de travail avec organigramme et compétences détaillées / 15 points

Planning détaillé du candidat pour les différentes phases et cohérence des délais avec la prestation –
Méthodologie de travail / 15 points

Calcul de la note relative au critère « Références et missions similaires » – appréciée au regard des indications de la note méthodologique (10 %)

5 PRIX ET MODALITES DE REGLEMENT

5-1- MODALITES DE DETERMINATION DU PRIX

Les prix sont établis en euro.

Le marché est traité à prix forfaitaire.

Chaque phase est assortie d'un prix forfaitaire sur lequel s'engage le prestataire.

Le candidat mentionnera également dans l'acte d'engagement le montant correspondant au coût de cession des droits d'exploitation conformément à l'article 10 du CCAP relatif à l'option B retenue par la Collectivité Territoriale de FLEURY SUR ORNE.

Les prix sont fermes pendant toute la durée du marché.

Le détail devra apparaître dans l'acte d'engagement et dans les tableaux de répartition des honoraires de l'Acte d'Engagement.

5-2 - CONDITIONS DE REGLEMENT

Le paiement de la facture sera mis en œuvre dans les délais prévus par l'article 98 du Code des marchés publics (soit 30 jours).

Le mode de règlement est le mandat administratif.

En cas de paiement d'intérêts moratoires, sera appliqué le taux d'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires auront commencé à courir, augmenté de 7 points.

Mairie de FLEURY SUR ORNE

MAPA « *Marché D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE* dans le cadre du PROJET de PLATEAU SOCIO-EDUCATIF de FLEURY SUR ORNE » - 2012-02

Règlement de la consultation

»

